

Contrat enfance



Caisse d'Allocations
Familiales de Cholet



Les services inclus dans le contrat enfance sont :

- Le Relais Assistantes Maternelles
- Le Multi-Accueil "les Calinous"
- Tous les Points rencontre : "Maison des Loupiots" etc...
- Les Accueils périscolaires de la Chapelle Rousselin, Melay, Cossé d'Anjou, La salle de Vihiers, St Georges des Gardes
- Les CLSH du Mercredi et maternel de Chemillé, les CLSH de La Jumellière, Ste Christine, Cossé, Neuvy
- Les animations lecture de la Médiathèque de Chemillé en direction de la petite-enfance



Mode d'emploi 2011-2012



Maison des générations/sous-sol
rue du grand Avault
49120 CHEMILLE

02.41.50.70.13 / permanences
02.41.30.50.55 / hors permanences
www.centresocial-chemille.asso.fr

Ludothèque pour tous!



Les jeux sont acquis par le Centre Social grâce aux subventions attribuées par la CAF et la Communauté de Communes et par les participations des familles. La gestion est confiée au Centre Social, par la Communauté de Communes dans le cadre du contrat-enfance. Les jeux et jouets sont destinés aux enfants de 0 à 6 ans et prêtés aux structures de la petite-enfance qui les accueillent.

Multi-Accueil

Points-Rencontres

I.M.E.

Centres de loisirs

Ecoles maternelles

Les assistantes maternelles dans leur cadre professionnel et en cours d'activité

Depuis 2003 une partie du budget est destinée à l'achat de jeux adaptés aux 7-10 ans.

Depuis 2008 les familles ont également accès au prêt de jeu.

Conditions d'emprunt:

Associations / Adhésion au Centre Social : 45,70€ (2011-2012)

Pour les **signataires du contrat-enfance**, participation forfaitaire de fonctionnement de 9€.

Attention! La participation de fonctionnement est redevable pour chaque nouveau service de l'association utilisatrice.

Pour les **non-signataires du contrat enfance** (écoles...), participation forfaitaire de fonctionnement de 24€

Pour les **assistantes maternelles** : adhésion annuelle de 8€ au Centre Social, et participation forfaitaire annuelle de 11,40€.

Pour les **familles**: adhésion annuelle au centre social de 8€ et participation forfaitaire ludothèque de 15,50€/ an. **Individuels** 9€

Modalités de prêt:



Les prêts sont possibles sur réservation pour une durée d'1 mois ; pour cela, contactez Eric RICHARD et les bénévoles au 02.41.55.70.13/permanences ou au 02.41.30.50.55/en dehors des permanences.

Nombre de jeux accessibles:

Assistantes Maternelles	Ecoles	Collectivités, Périodaires Alsh....	Familles	individuel
2 jeux /enfant +1/famille	3 jeux/classe	15 à 20 jeux/ par période	1 jeu/enfant + 2 jeux /famille	2 jeux carte forfait complémentaire 5€ / 5 jeux 10€ / 10 jeux

Il est possible d'augmenter le nombre d'emprunts, **1€ en plus par jeu.**

Les jeux et jouets sont enlevés ou rapportés à la ludothèque de la Maison des générations rue du grand Avault, 49 120 Chemillé. **Le Lundi de 10h00 à 12h00, le Mardi de 16h00 à 18h00, le Mercredi de 16h00 à 17h30 et le Jeudi de 17h00 à 19h00, un Samedi sur 2 de 10h30 à 11h30 (cf planning).** Attention! Le service ludothèque n'est pas accessible pendant les petites vacances, anticipez vos prêts! Il est possible d'effectuer les emprunts et les retours en dehors de ces créneaux, toute la semaine (du lundi au Vendredi/ pour les professionnels), contactez Eric RICHARD.

Destruction ou perte de jeux :

En cas de destruction, de perte de la totalité ou d'une partie du jeu, le responsable de la ludothèque pourra demander que le jeu soit remplacé. Les boîtes, objets, fiches, abîmés seront signalés. Les jeux seront nettoyés si nécessaire avant le passage à l'emprunteur suivant.

Le contrôle sera effectué au retour du jeu.

N'oubliez pas de prendre soin des jeux et jouets, ainsi que de leur emballage. Ils doivent être propres et rangés correctement dans leur boîte. La vérification sera ainsi plus aisée lors du retour. Merci.

pour l'équipe, Eric RICHARD